

FLASH TRIMESTRIEL

**BUDOS
N° 6**

**Juillet
Août
Septembre
2009**



Édito

Budossaises Budossais, pour les français en général, juillet et surtout août, sont associés aux vacances d'été, j'espère que les vôtres se sont déroulées selon vos désirs.

De notre côté, à la Mairie, les occupations n'ont pas manqué. Nous avons profité de cette période pour réaliser les travaux prévus en réunion du Conseil Municipal :

- À la Mairie, refaire tous les sols du rez-de-chaussée en carrelage, le plafond du secrétariat, remplacer tous les vitrages par des vitrages isolants, installer deux pompes à chaleur réversibles afin et surtout pour faire des économies d'énergie, refaire toutes les peintures, une remise à neuf. Toutes les personnes qui sont venues au secrétariat (sauf une) nous ont félicités, on ne peut pas

faire l'unanimité.

- À l'ancienne salle des fêtes, idem, refaire les plafonds avec une isolation en laine de verre, changer tous les éclairages, remplacer les portes et fenêtres avec des menuiseries double vitrage, un petit coup de peinture ne lui a pas fait de mal, ainsi que le lavage et nettoyage du plancher. Nos associations (gym et nos aînés) apprécieront le confort de ces améliorations. Là aussi, une économie d'énergie non négligeable sera constatée.

- L'ancien tennis, inutilisable par sa vétusté, a été remplacé par un City stade (multi sports) très attendu par de nombreux Budossais.

Je dois remercier les artisans qui ont déplacé leurs vacances afin de respecter les délais d'achèvement de ces travaux.

Après de nombreuses démarches, l'ADSL sera enfin chez vous, un cadeau pour Noël 2009. Tous les Budossais devraient pouvoir en bénéficier, il suffira d'en demander la connexion. Les travaux ont commencé début septembre.

Sur la demande de plusieurs abonnés qui avaient de grosses difficultés en alimentation électrique, j'ai pu obtenir après de nombreuses démarches, le renforcement du réseau des quartiers Jeannot Bayle et Pouyenne, travaux effectués en août.

Concernant le virus de la grippe H1N1, afin d'assurer le service en mairie, des consignes strictes seront indiquées. Avant d'entrer dans le secrétariat. Il faudra s'efforcer de les respecter.

Le Maire ZAUSA Elie

Nous avons la peine de vous faire part du décès de notre jeune prêtre **JUSTIN Romain**, décédé à YCHOUX dimanche 13 septembre 2009.

Le repas offert aux «Seniors» par le C.C.A.S., est prévu à la salle polyvalente le 19 décembre 2009 à 12h30. Cette journée sera animée par le groupe « A travers chant ».

État Civil

Nos peines :

• Monsieur **KLIMEK Pascal** le 08 août 2009 à **LANGON**.

Le Maire et le Conseil Municipal adressent de sincères condoléances aux familles si durement éprouvées.

Ils s'ouvrent à la vie :

• Jules, Pierre, Jean **BEAUCE**, 7 Fonbanne, le 13 août 2009 à **PESSAC**.

• Léo **LATOUR - MAILLOT**, 7 route de Virecoupe, le 24 août 2009 à **LANGON**.

Ils se sont unis :

LALANNE Frédéric et **BARTIER Valérie** le 11 juillet 2009.

BALLOT Marc et **DUBOS Florence** le 12 septembre 2009.

Le Maire et le Conseil Municipal adressent de vives félicitations aux heureux parents et leurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.

De nombreuses personnes de BUDOS sont ou ont été hospitalisées récemment. Nous leurs souhaitons un prompt rétablissement.

Sécurité Routière

Le stationnement des véhicules sur le trottoir n'est pas autorisé. Il oblige les piétons à s'aventurer sur la chaussée. En cas d'accident, **la responsabilité du propriétaire du véhicule sera engagée.**

Réglementation des bruits de voisinage.

Loi du 31 décembre 1992

Les activités bruyantes doivent s'interrompre entre 20 heures et 7 heures et toute la journée du dimanche et jours fériés.

Les travaux de bricolage et jardinage, susceptibles d'être source de gêne sont encadrés par des horaires. Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30.

Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h.

Dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

Salles des fêtes

Suite à la restauration de la salle des fêtes, la mise à disposition pour les personnes hors commune passe à 250€ avec une caution de 500 €.

Pour les habitants de BUDOS (aucun changement) : mise à disposition 100€ avec une caution de 230 €.

Rappel

Pour la mise à disposition de la salle des fêtes et de la salle polyvalente, un tarif réduit a été accordé aux Budossais. Pour en bénéficier, il est impératif que l'objet de la manifestation amenant une réservation, concerne directement un résident de la commune ou l'un de ses enfants.

Fibre optique

Les travaux sont commencés, l'armoire technique a été accolée au central téléphonique du bourg. Une fois raccordés, les usagers pourront obtenir Internet à haut débit. Il n'y aura plus de zone d'ombre et l'ensemble de la commune bénéficiera de ce progrès. À ce jour, nous ne connaissons pas les tarifs que proposeront les opérateurs pour obtenir les connections au réseau.

Pour un problème de frelons asiatiques, il est possible de contacter la Communauté de Communes du Canton de Podensac (05.56.76.38.00).

Réunions du Conseil Municipal

Mercredi 1er juillet 2009 à 18h., réunion du CCAS.

Mercredi 1er juillet 2009 18h30, Séance Municipale.

Lundi 10 août à 18h30, Séance Municipale.

Containers à verre

Ces containers sont réservés uniquement à la collecte des verres.

Tout ce qui ne rentre pas dans le container ne doit pas être déposé à côté ou dessus, comme nous l'avons constaté cet été. Nous vous rappelons qu'il en va de la propreté de notre commune et de notre qualité de vie à tous.

Lettre du Percepteur

Copie du courrier en date du 24 juin 2009 de :

Monsieur le Trésorier Roger DELMONT.

Objet : Situation financière à la clôture de la gestion 2008.

Veillez trouver ci-joint les fiches de l'exercice 2008. Les données contenues dans ces fiches permettent notamment de positionner votre collectivité par rapport à la moyenne des collectivités de même strate démographique (500 à 1999 habitants).

Le Fonctionnement

En 2008, les produits de fonctionnement CAF ont baissé de 2,11% alors que les charges de fonctionnement CAF ont diminué de 14,87%.

De ce fait, la CAF (Capacité d'Autofinancement) est en progression de 41,84% entre 2007 et 2008. Elle représente 220 € par habitant pour une moyenne départementale à 115 €.

La CAF nette des remboursements de dettes bancaires (191 € par habitant) se situe nettement au-dessus de la moyenne départementale qui est de 63 €.

L'investissement

La commune a plus investi en 2008 par rapport à 2007, à hauteur de 790 € par habitant alors que la moyenne départementale n'a été que de 261 €.

Un emprunt de 120.000 € a été mobilisé en 2008. **La commune est faiblement endettée** (324 € par habitant pour une moyenne départementale à 419 €).

La commune a puisé dans ses réserves en 2008 et son fond de roulement est passé de 838 € par habitant en 2007 à 616 € en 2008. Il reste nettement supérieur à celui constaté dans la moyenne départementale (264 €).

Le **document original** (courrier plus 4 annexes) **est consultable en mairie.**

Les subventions 2009

Différentes subventions ont été accordées pour les travaux réalisés.

Rénovation intérieur mairie : 11.653 euro par le FDAEC.

Rénovation salle des fêtes : 10.689 euro par le Conseil Général.

City Stade : 11.054 euro par la D.G.E., 13.930 euro par le Conseil Général et 17.830 euro par la C.A.F.

Mur entrée BUDOS : 5.591 euro par le Conseil Général et 1.600 euro par la Fondation du Patrimoine.

Terrain attenant au local technique :

1.400 euro du Ministère de l'Intérieur.

Parking mairie accès aux handicapés : 4.000 euro du Ministère de l'Intérieur. **Soit un total de 77.747 euro.**

Civisme

Liste électorale

Les inscriptions seront reçues en Mairie du 1er septembre au 31 décembre 2009. Pour être électeur, il faut être majeur, habiter la commune, ou être contribuable de l'une

des taxes communales depuis plus de 5 ans.

Journée Citoyenne

Les filles et les garçons ayant atteint l'âge de 16 ans :

- Entre le 1er juillet et le 30 septembre 2009 sont

invités à venir se faire recenser à la mairie avant la **date limite 30/09/2009.**

- Entre le 1er octobre et le 31 décembre 2009 avant la **date limite 31/12/2009.**

Munissez-vous du livret de famille.

La Jeunesse Budossaise

Par ce 25 juillet ensoleillé sous les platanes, des rangées d'invités, près de 300 Budossais, d'un bon repas se sont régalés, puis au son de la musique de JMP se sont amusés jusqu'à une heure avancée. Merci aux bénévoles du comité, qui ont encore

réussi à nous faire bouger, car cette fête était destinée à remercier les Budossais de leur générosité.



sité de chaque don et de chaque bonne volonté.

L'Assemblée Générale du Comité se tiendra à l'ancienne mairie le vendredi 02 octobre 2009 à 19h (Renouvellement du bureau).

Le Comité des fêtes organisera à nouveau le « Réveillon de la Saint Sylvestre ».

Travaux Village

• **Mairie** : D'importants travaux étaient nécessaires à la mairie (carrelage, plafond, électricité, portes et fenêtres, peinture).



Commencés en juin, ils se sont achevés en août. 3 mois où il y a eu de nombreux mouvements



de bureaux, armoires et documents archives. Durant toute cette période, les séances municipales et

les mariages se sont déroulés à la salle LATAPY.

• **Salle des fêtes** :

La salle réservée aux loisirs gymniques et ré-



unions des associations est également en plein travaux commencés le 17 juillet (plafond, électricité, portes et fenêtres). Profitant des vacances d'été et de la disponibilité



du peintre, une remise en peinture de ce local a été décidée par l'ensemble du conseil municipal.

Pour la rentrée, ce bâtiment sera à nouveau à la disposition des associations.

• **City Stade** (multi sports):

Attendu depuis de longues années, ce terrain de jeux va bientôt être ouvert à tous (petits et grands). En effet, les travaux ont commencé le 17 août et ont été réalisés par l'entreprise TENNIS D'AQUITAINE.



La chape devant être bien sèche pour recevoir les peintures (ceci afin d'éviter un phénomène chimique), cet espace sportif reste donc en attente de finitions et devrait être fonctionnel début octobre.

La carte communale

Elle a été votée le 12 mai 2009 par le Conseil Municipal. L'objectif de la carte communale est de déterminer les zones constructibles sur notre commune dans le respect des contraintes de l'arrêté. Il a été tenu compte des in-

frastructures existantes sur Budos, notamment des réseaux d'eau et d'électricité, ainsi que de la taille de l'école. Une enquête publique s'est déroulée. Des permanences ont été tenues en mairie par le commissaire enquê-

teur, ce qui a permis à 16 visiteurs de discuter avec celui-ci, (certains n'ont pas jugé utile d'intervenir sur le registre d'enquête).

Un dossier complet est consultable en mairie.

Rappel

Passeport Biométrique

Depuis le 15 juin 2009, la demande de passeport ne pourra être déposée que dans certaines communes.

Pour l'arrondissement de LANGON :

BAZAS, CADILLAC, LA RÉOLE, LANGON, ST. SYMPHORIEN, SAUVETERRE de GUYENNE.

Un rendez-vous devra être pris auprès de l'une

de ces mairies pour l'établissement de ce document.

Le secrétariat a toujours un rôle important pour orienter ces démarches à l'égard des usagers.

Carte d'identité

En revanche, les systèmes des cartes nationales d'identité sécurisées demeurent sans changement (gratuite).

Ainsi, les demandes de

cartes nationales d'identité devront donc toujours être déposées par les citoyens dans la Mairie de leur commune de résidence.

Pièces à fournir :

Deux photos d'identité
Votre ancienne carte nationale d'identité
1 acte de naissance
2 justificatifs de domicile

En cas de perte ou vol de votre C.I., un **timbre fiscal de 25 €** devra être fourni.

A venir

Les réalisations (City Stade, travaux Mairie, ancienne salle des fêtes) ayant bénéficié de subventions de l'État, du Conseil Général et de la CAF, une inauguration avec visite des lieux se fera en présence de Madame la Sous-Préfète, de Madame la Députée, Messieurs les Sénateurs, du Président du Conseil Général et des personnalités. (C. G. - CAF - Président de la C.D.C. - Trésorier), des Maires du canton et des élus de BUDOS.

Un apéritif clôturera cette manifestation.

Loisir Gymnique Budossais

Nous informons nos adhérents que les cours de gym adulte reprendront le lundi 14 septembre 2009 avec Gilles et le mercredi 23 septembre avec Oriane de 18h30 à 19h30.

En ce qui concerne les enfants les cours reprendront le mercredi 16 septembre avec Céline de 15h à 16h pour la baby gym (3-5 ans) et à partir de 16h pour les plus de 6 ans. Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter :
M. Dupouy au 06.13.89.03.67.
P. Gourgues au 05.56.62.41.32.
A. Pépin au 06.77.18.37.19.

Nouveauté

Prochainement, le mardi soir, cours de théâtre adultes et enfants animés par Murielle Latrille.

Assainissement

Le projet suit son cours normalement et est bien avancé. Les travaux ne devraient plus tarder à commencer. Lors d'une réunion du Syndicat des Eaux de BUDOS le 11 septembre, les entreprises ont été choisies.

Un clapet anti-retour devra être installé à chaque maison au niveau du raccordement au passage collectif.

En plus des travaux nécessaires pour relier l'évacuation des eaux usées, une taxe de raccordement pour chaque maison sera demandée.

Calendrier scolaire

Vacances de :

Toussaint : du 24 octobre au 4 novembre 2009 inclus.

Noël : du 19 décembre au 3 janvier 2010 inclus.

Point C.A.F.

Depuis le 1er juin 2009, un point service C.A.F. (Caisse Allocations Familiales) est ouvert à la Communauté de Communes, 12 rue du Maréchal Leclerc à Podensac (05.56.76.38.00).

Les lundis, mardis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Un P.C. relié à Internet (CAF) est mis à la disposition des usagers avec possibilité d'imprimer toutes informations relatives à ce service.

Vous pourrez également être orienté, guidé dans vos recherches. Il sera possible de retirer sur place tous les imprimés vierges pour ces demandes de prestations.

Un présentoir est à la disposition des usagers (dépliants CAF).

Directeur de la Publication

ZAUSA Élie

Commission bulletin :

Marie-José LEFÈVRE, Élisabeth COCQUELIN, Karine CARREYRE et Gilles GARÇON

Avant l'édition trimestrielle, il est possible de nous contacter pour la parution d'articles (lotos, fêtes, repas, concours de boules, etc. ...), au 1er décembre pour le prochain bulletin. Alors, n'hésitez pas ! À vos plumes !

Imprimé par nos soins à la Mairie.

Retrouvez-nous sur le site www.budos.fr

Adresse : Hôtel de ville
Route du Château
33720 BUDOS

Tél. : 05 56 62 51 59

Fax : 05 56 62 43 31

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-18h

Le vendredi : 9h-12h30

E Mail :

mairie.budos@wanadoo.fr

Page 4

La rentrée scolaire

La rentrée scolaire a eu lieu le jeudi 3 septembre avec un effectif sensiblement le même (quelques élèves de plus en maternelle et quelques élèves de moins en primaire). Mais il y a eu

un changement au niveau des enseignantes. Mme Florence MÉRON-TOUMI a repris ses fonctions à temps complet. Mme SEC-CALDI Hélène nous a quittés.

Le Conseil Municipal souhaite aux enfants, à leurs familles, aux enseignantes et à l'ensemble du personnel employé par le SIRP, une bonne année scolaire 2009/2010.

Le quartier des Moulies en émoi

Un pin de 150 ans (âge confirmé par le propriétaire), était devenu une grave menace pour la sécurité des habitants du quartier, vu son inclinaison inquiétante.

rents intéressés et les riverains.



Cet arbre, a été abattu en concertation avec les diffé-



Vu la hauteur et le diamètre de ce résineux, d'import-

tants moyens étaient mis en œuvre pour assurer ce travail en toute sécurité.



Un village fleuri

Le 3 août, les représentants du Conseil Général sont venus dans notre village afin de déterminer s'il peut prétendre au label « village fleuri ». Pour se faire, a lieu tous les ans pendant trois ans une visite des lieux publics et des quartiers de Budos où les fleurs doivent être visibles depuis la route. Nous ne savons pas

encore s'il y aura des récompenses pour les habitants de Budos mais les 3 représentants ont trouvé l'entrée du village très jolie et accueillante. Ils ont salué les aménagements faits depuis quelques années. Le parking de la mairie, avec les emplacements des voitures délimités par des couleurs diffé-

rentes a été qualifié d'original et d'excellente idée. Ils ont également pu découvrir les autres nouveautés de cette année (le foyer rural ainsi que le mur à l'entrée de Budos) et ont vu que le fleurissement du village s'inscrivait dans la durée, ce qui est demandé pour obtenir ce label.

Bibliothèque Municipale

Animation Bibliothèque :

Sous l'impulsion de la Bibliothèque Départementale de Prêt (B.D.P.) et en collaboration avec notre Communauté de Communes, un projet « abécédaire » a été lancé.

Sept bibliothèques du territoire dont BUDOS y ont adhéré.

En partenariat avec l'école et dans le cadre des ateliers de découverte du livre, les enfants utiliseront les let-

tres de l'alphabet afin de développer différentes formes de créativité :

Thème choisi, les bestioles.

Plusieurs expositions dans les villages concernés clôtureront les travaux. En ce qui concerne BUDOS, l'exposition sera visible du 7 au 11 décembre à la salle LATAPY et une exposition-spectacle, regroupant toutes les bibliothèques et suivie d'un buffet,

aura lieu le 12 décembre à la salle polyvalente.

Nous espérons que vous viendrez nombreux apprécier les travaux réalisés par les enfants.

L'équipe de la bibliothèque

Le Cabinet du Préfet vient de nous informer des nouveaux promus à la médaille d'honneur du travail. Félicitations à Mme. LALANNE Valérie née BARTIER (Argent) et M. DULUC Éric (Vermeil).